


ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

>>> Profil Alpha - FLE - Illettrisme-Remise à Niveau

➔ PUBLIC PRIMO ARRIVANT

<p>Signataire d'un CAI (Contrat d'Accueil et d'Intégration) Originaire des pays tiers (hors Union Européenne) Installés depuis moins de 5 ans (à compter de la date de signature du CAI)</p>	<p>Scolarisé ou non dans sa langue maternelle. En apprentissage de la langue française dans un objectif d'insertion professionnelle, de création de lien social ou de renforcement de l'autonomie.</p>
<p>Objectif du dispositif : Accueillir les personnes dans leur nouvel environnement et les accompagner dans leur parcours d'intégration</p>	<p>Communiquer en français pour avoir un usage autonome des espaces sociaux dans le champ de la vie personnelle, de la vie culturelle, de la vie publique, de la vie citoyenne et de la vie économique. Connaître et s'appropriier les services et les dispositifs publics, la connaissance des règles – droits et obligations – et des modes de fonctionnement de la société française</p>
<p>Modalités Une offre de formation intensive ou semi-intensive (égale ou supérieure à 20H par semaine) Une logique de parcours à visée professionnelle : pour les personnes ayant bénéficié d'une formation dans le cadre du CAI, ou non.</p>	<p>Orientation des publics Préfectures, pôles emploi, services sociaux, missions locales, associations, organismes de formation, municipalités...</p> <p>Financement du dispositif La conduite du dispositif est déléguée à la DRJSCS de Midi-Pyrénées sous l'égide du Préfet de région. Les crédits relèvent du Ministère de l'intérieur (BOP 104) et sont placés sous la responsabilité du préfet de région</p> <div data-bbox="1144 1134 1292 1321"><p>Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES</p></div> <p>Plus d'information : www.midi-pyrenees.drjscs.gouv.fr</p>

- ❑ **Ateliers sociolinguistiques mis en place par des associations ou des collectivités locales pour des publics**
 - peu autonomes dans les aspects de vie quotidienne, en raison d'une méconnaissance du fonctionnement de certains espaces sociaux et d'un manque de maîtrise du langage nécessaire à leur fréquentation,
 - ou qui souhaitent se perfectionner dans la maîtrise de la langue française.

Ces ateliers sont coordonnés par des associations locales ou des centres sociaux (CAF), des centres communaux d'action sociale...
Ils peuvent être animés par des formateurs-trices salarié-e-s ou par des bénévoles.

- ❑ **Ateliers linguistiques financés par la Politique de la Ville pour des publics résidant sur des quartiers prioritaires.**

Ces ateliers sont coordonnés par des organismes de formations ou par des associations de proximité et animés par des formateurs-trices salarié-e-s ou bénévoles.

- ❑ **Ateliers linguistiques (à visée d'insertion professionnelle) financés par les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et le FSE pour tout participant du PLIE** devant acquérir des savoirs de base ou devant améliorer son niveau de français afin d'accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.
L'**orientation des publics est** sur prescription de Pôle Emploi, Missions Locales et Cap Emploi.
Ces ateliers sont animés par des organismes de formations.

- ❑ **Ateliers financés par les Conseils Départementaux et le FSE pour tout participant bénéficiaire du RSA** (Revenu Minimum d'Activité) devant acquérir des savoirs de base ou devant améliorer son niveau de français afin d'accéder à un emploi ou à une formation qualifiante. Il s'agit de favoriser l'accès ou le retour dans l'emploi durable de toute personne en situation ou menacée de pauvreté, en âge d'intégrer le marché du travail et confrontée à des difficultés qui compromettent leur possibilité d'un retour à l'emploi durable.
L'**orientation des publics est** sur prescription. Ces ateliers bénéficient des financements des Conseils Départementaux dans le cadre du Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI) et du Fonds Social Européen (FSE).
Ces ateliers sont portés par des organismes de formations.